



Aménagement d'une place

Razès (87)

Aménagement de la place André Dufraisse à Razès : création d'une halle, d'espaces de loisirs et de convivialité au coeur du bourg

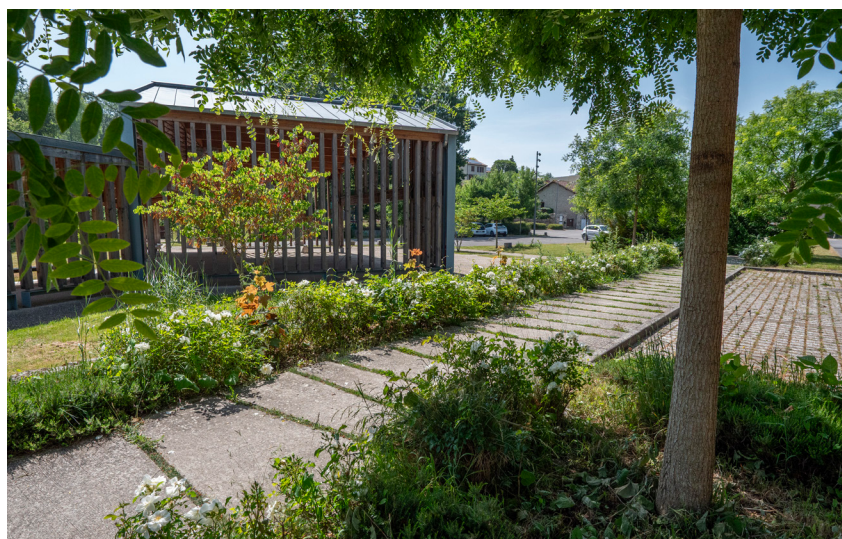


Quelques mots sur le programme

La place André Dufraisse était autrefois un simple terrain en terre battue servant de parking. La commune a engagé une véritable réflexion sur sa requalification pour en faire un lieu de vie convivial et accueillant. Aujourd'hui, la place a été entièrement aménagée : une halle a été construite, des espaces de stationnement ont été délimités, une aire de jeux pour enfants, des chemins de promenade, ainsi qu'une zone de pique-nique ont vu le jour. L'ensemble a été pensé dans une harmonie entre végétal, minéral et bois, en respectant l'environnement naturel. Des panneaux signalent désormais le départ de randonnées. Située en hauteur, la place offre une vue imprenable sur la nature environnante, grâce à des soutènements en bois qui accompagnent la pente du terrain.

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Razès
- Concepteur : C.Lehuger et C.Bridier / Lieux-Dits/paysagistes-concepteurs, A.Bavière/Matière A/architecte pour la halle, D.Couegnas/Infralim/BET VRD
- Année de réalisation : 2018-2019
- Coût des travaux : 507 000 € HT
- Surface désimperméabilisée 2 500 m²
- Surface totale : 7 000 m²
- Technique(s) employée(s)
Engazonnement, pavés béton joint-herbe, stabilisé et surface plantées



Accès et végétalisation autour de la halle © CAUE 87

Les + du projet

- Projet paysager global
- Une part majoritaire de matériaux perméables
- Surface imperméable calibrée aux usages
- Convivialité renforcée

Une situation géographique singulière

Située en surplomb d'un vallon, la place bénéficie d'une implantation particulière qui a nécessité une gestion attentive des eaux pluviales. La transition entre la place et le vallon a été pensée comme un espace perméable, aménagé en balcon. Ce dispositif met en valeur la topographie et les vues tout en ralentissant l'écoulement des eaux vers le point bas, réduisant ainsi les risques d'érosion.



Vue sur le vallon depuis la place © CAUE 87

Une réponse technique cohérente et globale

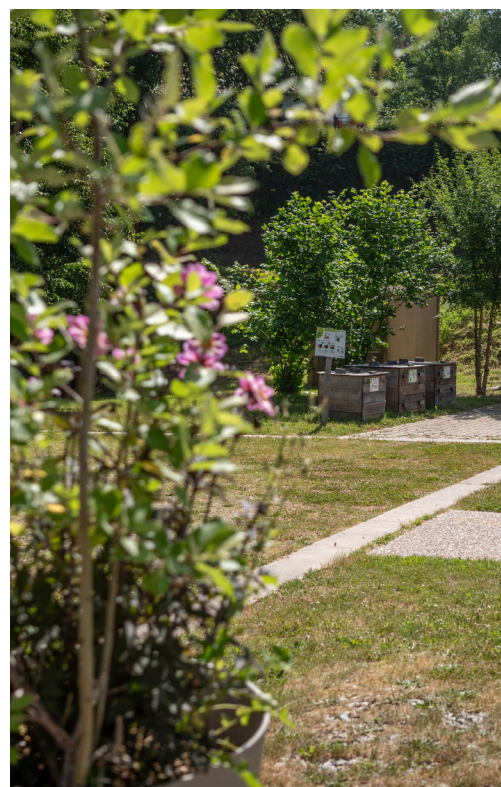
La maîtrise d'œuvre a conçu un projet paysager d'ensemble, structuré par des plantations d'arbres et d'arbustes et l'usage de matériaux perméables sur les espaces piétons et certaines zones de stationnement (pavés enherbés, béton désactivé joint enherbé). Les cheminements piétons, bien que perméables, favorisent aussi l'infiltration de l'eau vers les massifs et surfaces engazonnées grâce aux joints enherbés. Seule la partie centrale, dédiée à l'accueil de poids lourds et soumise à de fortes contraintes, a été réalisée en enrobé. Ce projet illustre ainsi une gestion intégrée des eaux pluviales adaptée à son contexte, à proximité immédiate de l'autoroute.



Vue sur l'espace central de stationnement © CAUE 87



Accès piéton perméable et végétalisé © CAUE 87



Articulation entre projet paysager d'ensemble et matériaux perméables © CAUE 87

Pour aller plus loin :

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE 87 : caue87.fr
- Les conseillers du CAUE 87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue87.fr ou par téléphone au 05 55 32 32 40.